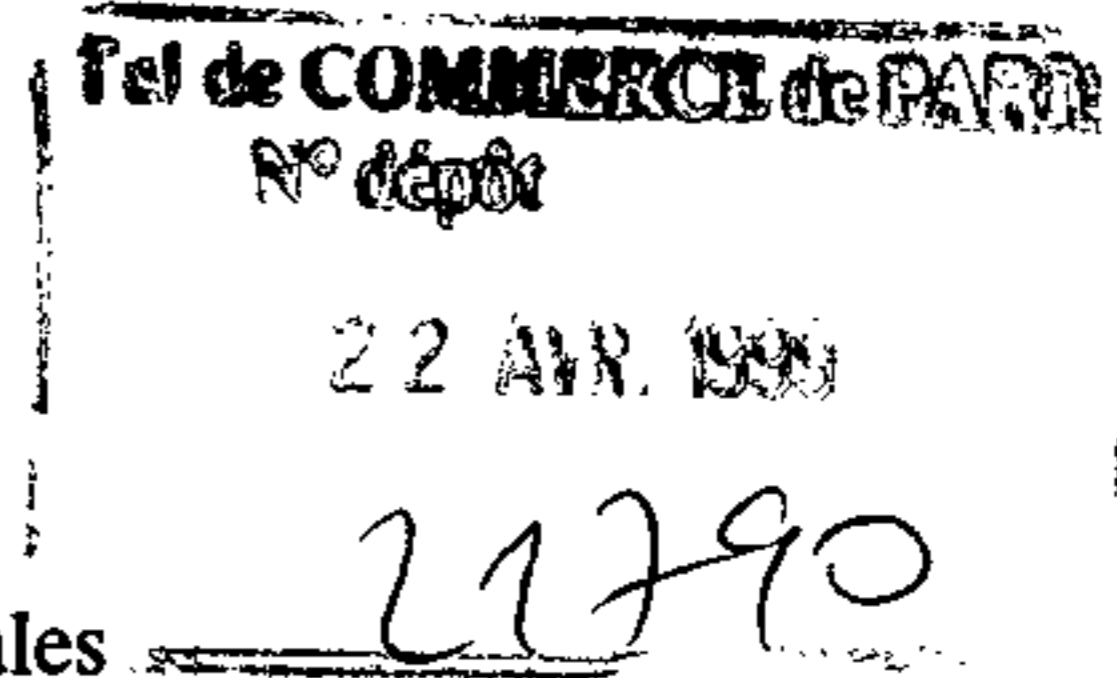


PROGIWARE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3.000.000 F
5 RUE FREDERIC BASTIAT 75008 PARIS
R.C.S PARIS B 400 149 647

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(art.72-1.L.24-07.66)



Les soussignés :

- Monsieur Eric COHEN, propriétaire de 29400 parts sociales
- Madame Laetitia ADJADJ, propriétaire de 600 parts sociales

Seuls associés de la société PROGIWARE, lesquels envisagent la transformation de ladite société en société anonyme.

Ont décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article 72-1 de la loi du 24 juillet 1966, de désigner :

- La société AUDIT CONSULTING TAXES, 13 rue Saint Ambroise, 75011 Paris

en qualité de commissaire à la transformation avec pour mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers et de l'établissement du rapport sur la situation de la société prévu par l'article 69 de la loi du 24 juillet 1966.

Fait à Paris le 31 mars 1999

E.COHEN

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

L.ADJADJ

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laetitia" with a long horizontal stroke at the end.